

2^{ème} CR Conseil d'école Elémentaire Gambetta du 21/01/2016

Étaient présents :

Mairie : Ms E. Martin, J.F. Martin, Juppini, Fersatoglu

Directeur du centre de loisirs : G-E Martin,

Enseignantes : Mmes Brunet-Tric, Roetyneck, Scholastique, Loulizi, Patris-Le Villain, Rinero, Bourdet, Duchiron

Absences excusées : Mmes Meynaud, Keller, Marrand,

Représentants de parents FCPE : Mmes Bilong, Pillas, Benazzi, M. Bouret.

Représentants de parents API : Mmes Matteoli, Garzo, Hajiaaj, M. Trouvé

I. Questions mairie :

1/ L'accompagnement scolaire :

- Les intervenants sur l'accompagnement scolaire sont recrutés par l'intermédiaire de Pôle Emploi ou alors il s'agit de candidatures spontanées. Il est difficile d'avoir une équipe stable tout au long de l'année : le recrutement s'effectue principalement parmi les étudiants. Or ces derniers ont des emplois temps fluctuant sur l'année. La mairie a recruté une personne qui travaille à plein temps sur les remplacements.
- Le taux d'encadrement sur Gambetta est en moyen de 12 élèves.
- Les parents s'interrogent quant à la compétence des personnes extérieures (gestion de groupe, compétences linguistiques...). La mairie répond qu'ils sont titulaires d'un BAC + 2 minimum.
- L'accompagnement scolaire assuré par un enseignant est une étude dirigée. Celui assuré par un intervenant extérieur est une étude surveillée.
- Les parents et les enseignants font remarquer que le temps imparti à l'accompagnement scolaire, soit 45min, est insuffisant. Cela génère une pression auprès des élèves qui n'apparaît pas bénéfique. La mairie va étudier la proposition de revenir à 60 min.

2/ Les activités périscolaires :

- L'accueil Périscolaire les lundis et jeudis de 15h à 16h30

Il est fréquenté par 150 enfants pour 13 animateurs. Les activités proposées lors de la 2^{ème} période sont : Activités artistiques / Éveil / Prévention / Développement durable. Les enfants ont une activité imposée et une activité au choix (jeux de société / modelage / travaux manuels / sport). Les séances évoluent en fonction des envies des enfants. Le rythme des enfants est pris en compte avec des moments de « temps libre » si certains le souhaitent.

- Les activités sur le temps du midi.

160 enfants mangent à la cantine le midi nécessitant 2 services. Les animateurs proposent diverses activités : broderies, jardinage, rencontres sportives inter-centre... Il a été rappelé que les activités de danse/musique devaient être cadrées. La directrice souhaite qu'une réflexion soit menée sur la cohérence des règles du « Vivre ensemble » entre le temps périscolaire et scolaire.

3/Sur le temps péri- scolaire : l'organisation des exercices incendies et P.P.M.S

- Le P.P.M.S est un exercice créé par l'Éducation Nationale, se déroulant sur le temps scolaire. La mairie organise une fois par an, un exercice sans confinement, type évacuation « incendie ».

4/ La sécurité des enfants au carrefour Jean Bleuzen

Il n'est pas possible de modifier le temps « feu ». Il a donc été décidé d'installer un rappel visuel de priorité aux piétons.

II. Questions école :

1/ Les actions menées dans le cadre du projet d'école : Le sport et les valeurs de l'olympisme (le parcours olympique, la mythologie...)

Cette année nous vivons l'aventure avec Léon. Nous devons l'aider à réaliser son projet fou : intégrer la célèbre école d'Olympie pour devenir un grand sportif et participer aux JO de Paris en 2024.

Le concours d'entrée de cette école comprend **12 épreuves** :

1. 3 épreuves de connaissance de genres littéraires

- (1) L'épopée : les élèves vont devoir rédiger le journal de Léon. Chaque classe sera en charge de la rédaction d'une étape de son voyage.
- (2) La poésie : cette épreuve se déroulera pour toutes les classes pendant le *printemps de poètes*, du 7 au 18 mars.
- (3) La tragédie : cette épreuve pourra consister en lecture théâtralisée du voyage de Léon, un mime, une expression corporelle sur leur dieu ou le jeu d'une saynète mythologie.

2. 3 épreuves sportives

- (1) L'athlétisme : le parcours olympique : le mercredi 13 janvier, passation du drapeau Malakoff/ Vanves et le vendredi 15 janvier, passation du drapeau Vanves/Issy-les-Moulineaux. Le 23 et le 24 juin les élèves de CM2 iront au stade Yves du Manoir de Colombes pour la clôture du parcours olympique. En fin d'année, nous organiserons également des épreuves d'athlétisme au stade pour l'ensemble des élèves de l'école.
- (2) La natation : des épreuves de natation pour tous les élèves de l'école élémentaire Gambetta, le mardi 9 février.
- (3) Sports collectifs : organisation, de championnat au sein de l'école, organisation d'interclasses de handball.

3. 3 épreuves artistiques.

- (1) Les sculptures des Tuileries : les classes iront découvrir les œuvres du jardin des Tuileries et devront répondre à des questions relatives à chaque statue sélectionnée.
- (2) Réalisation d'un objet en terre : réalisation de sculptures de héros grecs en volume, d'assiettes décorées de visages de monstres mythologiques imaginaires.
- (3) Réalisation d'une frise collective à la façon de Keith Haring.

4. 3 épreuves de culture mythologique : création de jeux

- (1) Création d'un memory
- (2) Création de mots croisés / mêlés...
- (3) Création d'un langage codé : A partir de l'alphabet grec, les élèves écriront des mots/phrases ayant un lien avec les hauts lieux de la mythologie grec.

Parallèlement :

- Sont organisées des sorties pour assister à des matchs de sport collectif en dehors du temps scolaire.
- La classe de Cp a participé au concours de la Fondation Liliane Thuram « Nous Autres » Éducation contre le racisme.
- Les CM2 participent à projet « Déficit internet – jeux de RIO » du 7 mars au 15 avril.

2/ Bilan sur les ateliers APC

Les APC se déroulent de 11h30 à 12h le mardi et le jeudi.

L'année est découpée en 5 périodes, délimitées par les vacances scolaires.

Les enseignantes ont mis en place les 4 ateliers suivants :

1. **Jeux de société** : Il permet d'organiser, de structurer, d'élaborer des méthodes et des stratégies en mettant en jeu le psychisme, l'émotif-affectif et le cognitif. Il implique de la coopération, amène la confrontation, la négociation et l'acceptation de règles. Il permet de travailler les compétences civiques et sociales du socle commun ainsi que l'autonomie et l'initiative.
2. **Une chorale** : L'objectif visé est de proposer aux enfants un espace d'expression, de liberté ou le chant leur est proposé comme outil pédagogique pour s'écouter, être attentifs aux autres.
3. **La Re-création** : Les actions envisagées sont la sensibilisation à la nécessité de trier les déchets, le détournement des objets pour en réaliser des œuvres artistiques.
4. **Des ateliers ciblés** en fonction des besoins des enfants – français/ mathématiques.

La plupart des parents acceptent les APC.